

Création de fonds d'amorçage d'entreprises technologiques

**Le comité de sélection des fonds d'amorçage d'entreprises technologiques  
du Québec annonce ses recommandations**

**Montréal, le 3 mars 2010.** – M. Martin Godbout, président du comité de sélection des fonds d'amorçage d'entreprises technologiques du Québec, annonce aujourd'hui que les recommandations du comité de sélection ont été approuvées, sous certaines conditions, par les trois commanditaires, soit le gouvernement du Québec, par l'entremise de son mandataire Investissement Québec, le Fonds de solidarité FTQ et FIER Partenaires, s.e.c.

Dans le budget 2009-2010, le gouvernement du Québec a annoncé la création de fonds d'amorçage d'entreprises technologiques attribués par appel de propositions. Le processus de sélection a été mené par un comité indépendant composé d'experts de l'industrie et présidé par M. Martin Godbout, ancien président et chef de la direction de Génome Canada.

Les trois fonds d'amorçage d'entreprises technologiques établies au Québec recommandés par le comité de sélection sont : le fonds FounderFuel Ventures dans le secteur des technologies de l'information et des communications, le fonds AmorChem dans le secteur des sciences de la vie et le fonds Cycle-C3E Capital dans le secteur des technologies vertes.

Le financement des fonds sera assuré en partie par le gouvernement du Québec, qui s'est engagé à verser, par l'entremise d'Investissement Québec, une contribution de 50 M\$, par le Fonds de solidarité FTQ, qui s'est engagé à investir 33 M\$, et par FIER Partenaires, qui versera 17 M\$. Pour ce qui est de la contribution minimale du secteur privé, celle-ci sera de 8,25 M\$ par fonds. La contribution minimale de chacun des fonds sera de 41,25 M\$.

Outre la souscription minimale de 8,25 M\$ du secteur privé, la formation de ces fonds est assortie, pour les promoteurs, de conditions spécifiques, dont la signature de contrats d'emploi avec des personnes-clés, la vérification diligente et la signature d'une convention de société en commandite par l'ensemble des investisseurs de chacun de ces fonds. Le gouvernement et ses partenaires anticipent un délai de l'ordre de quatre mois pour que les promoteurs remplissent les conditions prescrites.

Les nouveaux fonds d'amorçage d'entreprises technologiques ont été retenus à la suite d'un processus rigoureux visant à choisir les trois meilleurs projets. Le comité de sélection avait pour mandat de coordonner le processus d'appel de propositions et de sélectionner les gestionnaires qui auront la responsabilité de recueillir les capitaux du secteur privé et de gérer chacun des fonds. Les membres du comité ont analysé en détail 17 propositions et ont procédé à une série d'entrevues de groupe et individuelles

avec six des meilleures équipes de gestion.

À cet égard, M. Godbout tient à souligner la qualité des propositions reçues et l'originalité du modèle d'affaires des propositions retenues. Les résultats du processus de sélection confirment la pertinence du programme que le gouvernement du Québec a mis en place afin de convertir les efforts de recherche et développement au Québec en innovations commerciales qui auront une incidence importante sur son économie.

Le président du comité de sélection remercie chaleureusement tous les groupes de gestion ayant déposés une proposition et mentionne que la poursuite du dossier sera faite directement par les représentants des trois commanditaires.

*Ces fonds d'investissement sont lancés par le gouvernement du Québec, par l'entremise de son mandataire, Investissement Québec, en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ et FIER Partenaires, s.e.c. L'information sur le programme se trouve à l'adresse suivante : [www.investquebec.com/fondsamorçage](http://www.investquebec.com/fondsamorçage)*

– 30 –

**Source :**

M. Martin Godbout  
Président du comité de sélection des Fonds  
d'amorçage d'entreprises technologiques du  
Québec  
[fondsamorçage@invest-quebec.com](mailto:fondsamorçage@invest-quebec.com)  
514 571-2940

**Pour information :**

M. Martin Godbout  
Président du comité de sélection des Fonds  
d'amorçage d'entreprises technologiques  
du Québec  
[fondsamorçage@invest-quebec.com](mailto:fondsamorçage@invest-quebec.com)  
514 571-2940